



Pour voyager serein.

La nouvelle assurance annuelle d'ELVIA pour les voyages :  
**profitez-en dès maintenant !**

# Pour voyager en toute sécurité. En Suisse comme à l'étranger.

A partir de maintenant, vous pouvez vous concentrer uniquement sur les bons côtés des voyages : l'assurance annuelle d'ELVIA pour les voyages dispose d'une centrale d'appels disponible 24 heures sur 24 en cas d'urgence ; il y aura donc toujours quelqu'un pour vous aider et organiser une hospitalisation ou votre rapatriement.

## Choisissez l'assurance annuelle qui vous convient.

L'assurance annuelle d'ELVIA pour les voyages existe en quatre variantes et épouse donc parfaitement vos besoins.

### Assurance individuelle

Protection jusqu'au départ	CHF 57.-*
Protection avant le départ et pendant le voyage	CHF 132.-*

### Assurance pour famille

Protection jusqu'au départ	CHF 96.-*
Protection avant le départ et pendant le voyage	CHF 195.-*

\* Prime annuelle

N'hésitez pas : souscrivez l'assurance annuelle d'ELVIA pour les voyages dès aujourd'hui et savourez vos voyages grâce à l'assistance disponible 24 heures sur 24.



Assurance annuelle d'ELVIA pour les voyages jusqu'au départ	Couverture		
<b>A Annulation</b> – Annulation du voyage ou départ retardé	Individuel	CHF	10'000.–
	Famille	CHF	25'000.–
<b>I Protection juridique pendant les voyages</b> – Protection juridique et prise en charge des frais pour les litiges		CHF	100'000.–
			gratuit
<b>J Travel Hotline</b>			gratuit
<b>Prime annuelle</b>	<b>Individuel</b>	<b>CHF</b>	<b>57.–</b>
	<b>Famille</b>	<b>CHF</b>	<b>96.–</b>

Assurance annuelle d'ELVIA avant le départ et pendant le voyage	Couverture		
<b>A Annulation</b> – Annulation du voyage ou départ retardé	Individuel	CHF	10'000.–
	Famille	CHF	25'000.–
<b>B Assistance</b> – Organisation de secours pendant les voyages – Voyage de retour anticipé, rapatriement de l'assuré sous surveillance médicale, panne du moyen de transport – Mesures d'urgence en cas de situation d'urgence à la maison – Hébergement d'urgence en cas de domicile inhabitable – Visite en cas d'hospitalisation de longue durée à l'étranger – Avance de frais			gratuit illimité
		CHF	1'000.–
		CHF	1'000.–
		CHF	5'000.–
		CHF	10'000.–
<b>C Recherches et secours</b> – Prise en charge des frais de recherches et de secours		CHF	100'000.–
		CHF	1'000.–
<b>D Retard de vol</b> – Prise en charge des frais d'hôtel, de changement de réservation et d'appels téléphoniques en cas de vol de correspondance raté		CHF	1'000.–
		CHF	10'000.–
<b>E Bagages</b> – Prise en charge des frais en cas de perte, d'endommagement ou de destruction – Prise en charge des frais en cas de retard d'acheminement		CHF	10'000.–
		CHF	1'000.–
<b>F Private Medical</b> – Prise en charge des frais non couverts par l'assurance-maladie ou l'assurance-accidents – Soins dentaires d'urgence		CHF	1'000'000.–
		CHF	1'000.–
<b>G Accident de voyage ou d'avion</b> – Versement du capital en cas d'invalidité ou de décès		CHF	100'000.–
		CHF	10'000.–
<b>H Voitures de location</b> – Prise en charge de la franchise en cas de sinistre – Prise en charge des frais d'ouverture des portes et de clés de remplacement		CHF	1'000.–
		CHF	1'000.–
<b>I Protection juridique pendant les voyages</b> – Protection juridique et prise en charge des frais pour les litiges	en Europe	CHF	100'000.–
	en dehors de l'Europe	CHF	50'000.–
<b>J Travel Hotline</b>			gratuit
<b>K Notifications</b>			gratuit
<b>L Service de conseil</b>			gratuit
<b>M Mise en relation avec des contacts</b>			gratuit
<b>N Perte de documents</b>			gratuit
<b>O Envoi de médicaments et de lunettes</b>			gratuit
<b>Prime annuelle</b>	<b>Individuel</b>	<b>CHF</b>	<b>132.–</b>
	<b>Famille</b>	<b>CHF</b>	<b>195.–</b>

# L'assurance annuelle d'ELVIA pour les voyages : une couverture tout en un.

## A Annulation

Si vous devez annuler votre voyage, ELVIA prend en charge les frais d'annulation. Si vous devez retarder votre voyage, ELVIA prend en charge les frais de voyage supplémentaires.

## B Assistance

En cas d'urgence, la centrale d'appels d'urgence d'ELVIA se tient à votre disposition 24 heures sur 24 ; elle vous aide immédiatement et organise les mesures de secours sur place. Les coûts sont pris en charge de manière illimitée, à quelques exceptions près.

## C Recherches et secours

Prise en charge des frais de recherches et de secours nécessaires si vous êtes porté disparu à l'étranger ou si vous êtes blessé et que des mesures de secours doivent être organisées.

## D Retard de vol

Prise en charge des nuitées d'hôtel supplémentaires, de changement de réservation et d'appels téléphoniques en cas de vol de correspondance raté.

## E Bagages

Prise en charge des frais en cas de perte, d'endommagement ou de destruction ainsi qu'en cas de retard d'acheminement.

## F Private Medical

Un complément important pour votre assurance-maladie ou votre assurance-accidents ; prise en charge des frais non couverts en dehors de la Suisse. Hospitalisation en division privée avec l'accord express de la centrale d'appels d'urgence d'ELVIA.

## G Accident de voyage ou d'avion

Versement d'un capital en cas d'invalidité ou de décès à la suite d'un accident de voyage ou d'avion.

## H Voitures de location

Prise en charge de la franchise du véhicule de location en cas d'accident ou de vol. Prise en charge des frais entraînés pour l'ouverture des portes ou le remplacement des clés du véhicule en cas de perte.

## I Protection juridique pendant les voyages

Protection contre les litiges ou dans le cadre des procédures légales concernant le voyage assuré.

## J Travel Hotline

La Travel Hotline vous fournit des informations précieuses, de bons conseils et des tuyaux utiles sur votre destination, avant et pendant votre voyage – 24 heures sur 24.

## K Notifications

Nous prenons en charge les notifications et les informations nécessaires pour prévenir vos proches ou votre employeur.

## L Service de conseil

Vous bénéficiez d'un service de conseil 24 heures sur 24 pour les petits problèmes médicaux survenant pendant votre voyage.

## M Mise en relation avec des contacts

Nous vous recommandons des hôpitaux, médecins, avocats et interprètes dans le monde entier.

Vous trouverez la description détaillée des prestations de l'assurance annuelle d'ELVIA pour les voyages dans les Conditions générales d'assurance ci-jointes.

## N Perte de documents

Nous vous aidons en cas de perte de votre passeport ou d'autres documents.

## O Envoi de médicaments et de lunettes

En cas de besoin, nous vous expédions des médicaments et des lunettes de remplacement sur votre lieu de villégiature.

## Bon à savoir.

- L'assurance annuelle d'ELVIA pour les voyages se prolonge automatiquement d'une année supplémentaire, si elle n'a pas été résiliée 3 mois avant son échéance.
- Sont applicables les Conditions générales d'assurance ci-jointes.
- Toute modification de tarif ou de prestations demeure réservée.

Nous sommes là pour vous.



**Central d'appels d'urgence d'ELVIA : +41 44 283 34 46**

Joignable 24 heures sur 24 depuis l'étranger ou la Suisse en cas de sinistre.

**Service de conseil d'ELVIA : +41 44 283 32 22 ou [info@allianz-assistance.ch](mailto:info@allianz-assistance.ch)**

En cas de question, disponible du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00.